PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

École de ski alpin
Jeunes de 10 à 17 ans
Du 25 au 1er mars 2024
SAINT GERVAIS (74)

S K I C L U B A L P I N M A C O N N A I S
Permanence : jeudi soir de 17h30 à 20h30 au local du SCAM :
Centre Paul Bert - Avenue Mal de Lattre de Tassigny
71000 MACON
Tél. : 03.85.38.58.80 - 06.76.47.19.22
e-mail : skiclubmacon@orange.fr

STATUT DE L'ORGANISATEUR

Le SCAM est une association Loi 1901organisateur de sorties sportives depuis 1935. C'est un club affilié à la Fédération Sportive de Ski qui propose :

- Des sorties familiales à la neige – avec enseignement du ski
- Organisation et participation à des compétitions de ski alpin
- Organisation de stages : Jeunes, adultes et seniors
- Un encadrement par des moniteurs fédéraux diplômés

Le club cherche à développer aussi dans les sorties et lors des stages, une certaine convivialité, l'esprit coopératif et la solidarité entre ses adhérents.

Le SCAM est propriétaire d'un chalet à SAINT-GERVAIS. Il est agréé comme centre de vacances auprès du SDJES 71 et du SDJES 74. Il est visité régulièrement tous les 3 ans, par la commission départementale de sécurité. Il répond également aux actuelles normes du public PMR.

OBJECTIFS EDUCATIFS et PEDAGOGIQUES

- Découverte et perfectionnement de la pratique du ski alpin, avec des moniteurs bénévoles diplômés FFS
- Apprentissage à partir de la vie collective, de la citoyenneté
- Possibilité de pouvoir aller à la montagne dans un cadre structuré et sécurisé (chalet, activités encadrées, sous couvert d'une licence fédérale de ski)
- Découverte d'un milieu différent de celui dans lequel les jeunes ont l'habitude de vivre
- Accessibilité financière par le bénévolat de l'équipe d'encadrement, de la recherche de financements et de prix compétitifs – repas et forfaits
- Passage de la flèche et découverte de la patinoire (pris en charge financière par le SCAM)
- Possibilité de faire accéder les jeunes à la compétition (accompagnement sur l'année avec des résultats)

LES MOYENS

Un chalet – propriété du SCAM déclaré à la SDJES 71 – 31 places enfants + 6 encadrants – chambres de 2 à 8 places
5 douches et 5 WC - Aux normes PMR
1 cuisine
1 salle à manger
1 petite salle d'animation
1 terrasse
1 salle chauffé de rangement du matériel et chaussures de ski

Une équipe de bénévoles de l'association, se charge de l'entretien et des aménagements nécessaires, avec la participation d'entreprises qualifiées.

BUDGET

Restauration midi sur les pistes
Demi-Pension (repas du soir – logement et petit-déjeuner) au chalet
Forfaits des remontées mécaniques
Passage de la flèche d'évaluation + patinoire + match de Hockey + diverses autres activités
Transport aller-retour en autocar
Frais des animateurs non rémunérés mais les coûts du stage sont pris en charge par le club
Le club ne fait pas de bénéfices sur le stage ; celui-ci est à prix coûtant pour les familles (640€)

ACTIVITES ET VIE COLLECTIVE

- journée axée sur la pratique du ski ; pratique loisirs de tous niveaux
- Découverte de la station par des sorties après le ski accompagnées (deux pendant le séjour)
- Découverte d'autres activités montagne : patinoire, participation à un match de hockey sur glace
- Soirées organisées au chalet : jeux de société ou jeux de groupe, films etc.

MODALITES DE RECRUTEMENT DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Une responsable de séjour
Un adjoint
Un bénévole en charge de l'intendance et référent COVID.

1 animateur pour 5/6 jeunes
6 animateurs pour 30 jeunes

Animateurs bénévoles du Club – diplômés de la fédération française de Ski – moniteur fédéral 1er et 2ème degré.
Un encadrement spécifique pour la gestion du séjour, la vie quotidienne et la vie collective ainsi que l'animation des soirées

Ceux-ci sont recrutés par cooptation.

La déclaration en stage sportif, n'oblige pas à un encadrement diplômé BAFA ou BAFD.

CONVENTIONS DE PARTENARIAT

- ✓ ESF pour le passage de la flèche
- ✓ LG MULTISERVICES pour tous les repas
- ✓ PENZ Sports pour la location du matériel
- ✓ STBMA pour les remontées mécaniques
- ✓ MAISONNEUVE pour le transport aller / retour
- ✓ SDJES71 pour l'agrément d'accueil de mineurs

OUTILS D'INFORMATION ET DE RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Une réunion d'information avec les familles – 8 jours avant le début du séjour en présence des familles, de l'équipe d'encadrement, des cadres associatifs et du responsable du séjour.

Un document de présentation aux familles expliquant les conditions du séjour
(effets à emporter – adresse – autorisation parentale – fiche sanitaire de liaison)

Tenue d'un journal de bord (page FACEBOOK) géré par les stagiaires eux mêmes

Un compte-rendu du stage est envoyé aux familles à l'issue du stage.
Un compte-rendu du stage est présenté lors de l'assemblée générale de l'association

TEMPS DE PREPARATION ET DE CONCERTATION DES EQUIPES

Un point formel est réalisé quotidiennement avec l'ensemble de l'équipe :
- Distribution et remodelage des groupes
- Réactions sur les jeunes et sur le déroulement de la journée (participation, fatigue, santé, vie collective et quotidienne, affectif)
- Distribution des tâches, informations diverses, météo

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DU PROJET

Rédaction individuelle d'une charte sur la vie en groupe
Acquisition des progrès techniques en ski pendant le séjour
Résultat au passage de la flèche
Retour des jeunes sur le séjour et dans le club ; nombre de jeunes renouvelant l'expérience ; implication des jeunes dans le club
Attitude des jeunes par rapport :
- A l'encadrement
- Aux autres enfants
- Au respect du matériel
- Au respect des tâches collectives
- Au respect des horaires
- Au comportement en général
- Au respect des règles d'hygiène et des consignes sanitaires en vigueur